

**CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE**

**RÉUNION D'INSTALLATION DU  
CONSEIL DE QUARTIERS SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE  
MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 – L'ALBIZIA – 18H30**

**COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS**

**Avec les Conseils de quartiers**

**Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!**



**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE

**Ordre du jour :**

**1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers**

**2/ Désignation du Bureau**

**3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier**

*Annexe 1 – Liste des participants*

*Annexe 2 – Présentation projetée*

*La salle est disposée en rectangle de façon à ce que chaque membre du Conseil de quartiers se fasse face. Un chevalet nominatif est placé devant chaque personne de même qu'un badge pour faciliter la prise de connaissance. Un micro individuel est installé devant chaque Conseillère et Conseiller de quartiers pour faciliter la compréhension de tous lors des prises de parole. Chaque personne dispose d'un kit d'accueil comprenant la charte des Conseils de quartiers, des cartes du territoire et un stylo.*

### **Intervention de Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne**

Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne, accueille les personnes nouvellement désignées et tirées au sort pour participer au second mandat des Conseils de quartiers. Il partage le plaisir qui est le sien, et celui des élus présents, d'ouvrir cette nouvelle session citoyenne.

Il explique que dès le début de son mandat, la Ville de Bayonne a décidé de mettre en place les Conseils de quartiers alors que ce dispositif ne constitue une obligation légale que pour les villes de plus de 80 000 habitants. Elle ne le regrette pas. Lors du bilan des 4 Conseils de quartiers de la première mandature, les élus ont été impressionnés par la qualité du travail mené par les Conseillères et Conseillers de quartiers, qui sont d'ailleurs dans le regret de ne pas pouvoir poursuivre leurs mandats. La Ville souhaite assurer une continuité entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers. Il espère que les membres de ce Conseil de quartiers vont se saisir de cette opportunité comme leurs prédécesseurs l'ont fait.

La Ville de Bayonne a déjà initié des expériences de participation citoyennes par le passé, comme celle des quartiers « politique de la ville » il y a une quinzaine d'années. Les résultats obtenus n'ont jamais été aussi intéressants que ceux des Conseils de quartiers, sans doute du fait de la volonté municipale de professionnaliser la démarche. En effet, il ne suffit pas de mettre en dispositif en place, il faut aussi accompagner les citoyens à entrer dans l'exercice. Pour ce faire, la Ville de Bayonne a recruté Elodie Cluzeau, experte dans le domaine de la participation citoyenne. Cheville ouvrière du dispositif et interlocutrice permanente des Conseils de quartiers, elle assure le fonctionnement de l'instance et le relais avec tous les services de la Ville représentés ce soir par David Tollis. Ces derniers seront à disposition des Conseils de quartiers afin d'informer, d'étudier la faisabilité des projets proposés et d'aider à mettre en œuvre ceux qui auront été retenus. Cette volonté de professionnalisation s'est poursuivie avec la création de 4 adjoints de quartier, un pour chaque Conseil de quartiers. Cyrille Laiguillon est l'adjoint de quartier en charge du Conseil de quartiers « Sur les hauteurs de Bayonne ». Deux élus, Sophie Castel et Joseba Erremundeguy, ont aussi été désignés comme coordinateurs, afin de donner plus de force au dispositif et d'assurer une cohérence entre les Conseils de quartiers.

Il souligne que les Conseils de quartiers ne travaillent pas dans le vide. Ils œuvrent de manière concrète et avec réalisme. Certains projets de la précédente mandature ont déjà vu le jour, d'autres vont suivre. Le budget participatif, dont l'enveloppe est de 300 000 €, a constitué une opportunité financière pour certains Conseils de quartiers qui y ont déposés certains de leurs projets.

Il conclut en indiquant que les élus ont besoin des Conseils de quartiers pour être en relation avec les citoyens, garder le contact avec le terrain et mieux appréhender les besoins qui ne sont plus forcément les mêmes que lors de l'élection municipale il y a 4 ans.

## Introduction

Sophie Castel, Adjointe au Maire en charge du patrimoine culturel et urbain, de la coordination avec les Conseils de quartiers, Adjointe de quartier, Présidente du Conseil de quartiers « À l'ouest de la Nive » est très heureuse de retrouver les Conseillères et Conseillers de quartiers.

Elle rappelle que la Ville a voulu créer les Conseils de quartiers. Lors du premier Conseil municipal de la mandature, le 4 juillet 2020, les élus ont voté leur mise en place, dans le prolongement de la politique de développement de la participation citoyenne de la Ville. Le 8 avril 2021, il a adopté la charte des Conseils de quartiers fixant le périmètre géographique et le champ d'actions de chacun des 4 Conseils de quartiers.

Les périmètres des Conseils de quartiers sont les suivants :

- « Les rives droites de l'Adour » : quartiers Saint-Bernard, Citadelle, Saint-Esprit, Saint-Frédéric et Arrousets. Christian Millet-Barbé en est l'adjoint de quartier ;
- « Entre Nive et Adour » : quartiers Petit Bayonne, Mousserolles, Resplandy et Prissé. Françoise Brau-Boirie en est l'adjointe de quartier ;
- « À l'ouest de la Nive » : quartiers Grand Bayonne, Polo Beyris, Saint-Amand, Marracq, Arènes, Balichon et Allées Marines. Elle est en l'adjointe de quartier ;
- « Sur les hauteurs de Bayonne » : quartiers Coumères, Sainsontan, Habas, Sainte-Croix, Grand Basque et Séqué. Cyrille Laignillon en est l'adjoint de quartier.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge de l'évaluation des politiques publiques, de la prospective et de la relation avec les Conseils de quartiers, explique que chaque Conseil de quartiers comprend 28 membres répartis en 3 collèges au sein desquels la parité a été respectée :

- 16 habitantes et habitants de plus de 16 ans qui résident sur le périmètre ;
- 8 actrices et acteurs locaux représentant des organismes divers. 6 personnes ont été tirées au sort et 2 ont été désignées par Monsieur le Maire ;
- 4 élus : 3 élus de la majorité et 1 élu de l'opposition.

Il rappelle que le mandat du Conseil de quartiers est de deux ans et qu'il a pour mission d'imaginer des améliorations collectives du quartier, de travailler ensemble sur des thématiques précises. Les membres du Conseil de quartiers n'ont pas vocation à représenter les habitants de leur quartier ni à faire état des doléances individuelles ou collectives. Celles-ci doivent remonter via le dispositif « Les élus à votre écoute », coordonné par Sophie Castel. La liste et les coordonnées des élus faisant partie du dispositif figurent dans le dossier sur table à disposition de chaque participant.

## Accueil

Cyrille Laignillon, Adjoint au Maire en charge des sports, de la vie associative et des pratiques émergentes, Adjoint de quartier, Président du Conseil de quartiers « Sur les hauteurs de Bayonne », est ravi d'être présent et d'accueillir les nouveaux membres du Conseil de quartiers. Il invite chacun à prendre la parole, à partager sa vision et ses idées sans s'interdire de rêver. La Ville de Bayonne est un grand puzzle dont chacun est une pièce. En tant qu'élu, avoir une autre vision de la ville fait du bien.

Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés pour la séance : pour le collège habitants, Yannick Campagnucci May ; pour le collège acteurs locaux, Faidra Drakonaki et Jean-Christophe Fauquenot ; pour le collège élus, Cathy Liousse et Jennifer Mothes.

Il présente l'ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil de quartiers ;
- Désignation du Bureau ;
- Présentation du champ d'actions et du calendrier.

Joseba Erremundeguy précise que les réunions sont enregistrées afin de faciliter la rédaction des comptes rendus qui seront systématiquement envoyés aux membres du Conseil de quartiers et mis à disposition sur le site internet de la Ville. Il ajoute que tous les comptes rendus des réunions des précédents Conseils de quartiers sont aussi visibles sur le site internet. Les liens seront prochainement envoyés à tous les membres.

## 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Joseba Erremundeguy invite chaque membre à se présenter pour faire connaissance en indiquant son prénom, son nom, son secteur géographique, les raisons pour lesquelles il s'est présenté au Conseil de quartiers et ses attentes. Le tour de table commence par le collège des acteurs locaux et se poursuit par le collège des habitants.

À tour de rôle, les membres se présentent.

Les Conseillères et Conseillers de quartiers expriment leur intérêt pour la participation citoyenne, la jeunesse, la place des vélos dans la ville, le trafic routier, la culture basque, la démocratie participative, les retraités et les personnes âgées.

Les Conseillères et Conseillers de quartiers font part de leurs motivations et de leurs attentes :

- Connaître le fonctionnement des Conseils de quartiers ;
- Apporter sa pierre à l'édifice dans le quartier et la ville ;
- Mieux connaître le quartier et la vie locale sur le secteur ;
- Avancer, travailler ensemble ;
- Rencontrer d'autres acteurs du quartier ;
- Échanger, parler ;
- Créer des actions ;
- Mener des projets ensemble ;
- Développer le secteur, en pleine expansion ;

- S'impliquer dans la vie de quartier. L'écoute des élus et leur désir de travailler avec les habitants donnent envie de participer aux Conseils de quartiers ;
- Devenir acteur de la ville ;
- Vivre dans un environnement agréable et sécurisé ;
- Aider ;
- Œuvrer aux projets de la cité ;
- Donner de son temps à l'intérêt général ;
- S'investir dans la ville ;
- Créer du lien ;
- Prendre soin des autres et de sa ville ;
- Faire que les habitants se sentent bien ;
- Rendre à la Ville ce qu'elle a donné.

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville, animatrice et coordinatrice des Conseils de quartiers, se présente. Elle présente également sa collaboratrice Valérie Diharce, Assistante administrative. Toutes les deux seront à l'écoute des membres du Conseil de quartiers pendant leur mandat, aux côtés des élus et des services de la Ville.

La mission Conseil de quartiers gère le fonctionnement des 4 Conseils de quartiers Elle s'occupe d'organiser, d'animer et de coordonner toutes les réunions de travail. Elle assure aussi le lien avec les différents services de la Ville pour étudier la faisabilité des idées émises et accompagner les Conseils de quartiers à dégager collectivement leurs priorités. Elle constitue la porte d'entrée pour les Conseillères et Conseillers de quartiers qui peuvent la joindre de la manière suivante :

- Par email sur l'adresse unique dédiée [conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr);
- Par téléphone : 05.59.46.60.62 (Elodie) / 05.59.46.63.92 (Valérie).

David Tollis, Directeur général des services de la Ville de Bayonne, évoque le rôle des services auprès des Conseils de quartiers :

- Écouter et entendre les points de vue et les réflexions ;
- Informer, apporter des compétences et différentes formes d'expertise afin que les Conseillères et Conseillers de quartiers puissent appréhender et mesurer la faisabilité des projets et leur complexité ;
- Accompagner l'action des Conseils de quartiers pour qu'elle soit la plus adaptée possible à leurs attentes et puisse se réaliser dans les délais prescrits.

Les services de la Ville participeront aux réunions du Conseil de quartiers en fonction des sujets et des besoins. Ils veilleront à être le plus réactifs possible.

Cyrille Laiguillon souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil de quartiers, dans cette belle aventure humaine en rappelant que chacun est et fait la Ville de Bayonne.

## 2/ Désignation du Bureau

Elodie Cluzeau explique que le Bureau, prévu par la charte des Conseils de quartiers, assure la préparation des réunions plénières et l'organisation du suivi du Conseil de quartiers. Il se réunit à la Mairie à l'heure du déjeuner, au moins avant chaque réunion plénière. Il est

composé de 4 membres : 2 élus, un représentant des habitants et un représentant des acteurs locaux.

Un Conseiller de quartiers demande si le Bureau est constitué pour les deux ans de la durée du mandat. Elodie Cluzeau répond que la charte prévoit le même Bureau pendant toute la durée du mandat. Cependant, en cas de désistement d'un membre du Bureau, celui-ci sera remplacé.

Elle demande si, pour chaque collège, des personnes se portent volontaires pour faire partie du Bureau. Elle précise que s'il n'y a qu'un volontaire par collège, les membres seront désignés d'office. Si le nombre de volontaires est supérieur à un, un tirage au sort sera organisé.

Pour le collège habitants, Marie Bochart se présente. Marie Bochart est désignée d'office.

Pour le collège acteurs locaux, Hélène Peynoche se présente. Hélène Peynoche est désignée d'office.

### **3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier**

À l'appui de la présentation projetée, annexée au compte rendu, Joseba Erremundeguy présente l'organisation du Conseil de quartiers et ses champs d'actions.

- ***Le rôle d'un Conseil de quartiers***

Joseba Erremundeguy explique qu'il s'agit d'une instance consultative qui n'a ni pouvoir de décision ni mandat de représentation. Le Conseil de quartiers va décider de travailler sur des projets qui constitueront la feuille de route de son mandat. Cette feuille de route sera validée par un vote en Conseil municipal avant l'été, ce qui permettra ensuite d'engager un travail concret sur les projets retenus.

Le Conseil de quartiers est un lieu :

- D'information et de connaissance du fonctionnement de la Ville et de ses services, mais aussi de l'organisation territoriale de l'action publique en général ;
- De débat pour échanger et confronter des points de vue sur la base de techniques et de règles d'écoute mutuelle et de partage de la parole ;
- De réflexion pour imaginer de nouveaux projets ou la transformation de projets en cours.

Il ajoute que le Conseil de quartiers travaille pour l'intérêt général et non pour des intérêts particuliers ; raison pour laquelle les demandes ou questions des habitants doivent uniquement remonter par le dispositif « Les élus à votre écoute ».

- ***Les engagements de chacun***

Joseba Erremundeguy rappelle que les Conseillères et Conseillers de quartiers assurent une mission volontaire et bénévole, exclusivement dans l'intérêt général.

Du côté de la Ville, la démarche lui permet d'enrichir ses politiques publiques et ses réflexions sur le quartier et sur la Ville de Bayonne dans son ensemble. Lors de la précédente mandature, les 4 Conseils de quartiers ont notamment travaillé ensemble au cours d'une réunion inter-quartiers, sur le projet de plan de transition écologique de la Ville qui sera adopté prochainement en Conseil municipal. Ce plan se veut très concret, avec des actions de végétalisation, d'amélioration des espaces publics, de récupération d'eau, d'économies d'énergie. Une seconde réunion inter-quartiers a été organisée sur le sujet des fêtes de Bayonne 2023. Elle a permis de recueillir l'avis des habitants sur l'évolution des fêtes, de partager des constats et des enjeux et d'esquisser des pistes d'évolution.

- ***Les champs d'actions des Conseils de quartiers***

Joseba Erremundeguy évoque les 4 champs d'actions des Conseils des quartiers :

- Renforcer le lien social dans le quartier ;
- Accompagner les transformations du quartier pour faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- Participer à consolider l'identité du quartier par la valorisation du patrimoine ;
- Encourager et soutenir les démarches de concertations organisées par la Ville pour travailler sur les projets municipaux.

- ***La méthodologie de travail et le calendrier***

Joseba Erremundeguy détaille la méthodologie de travail. Le premier semestre du mandat sera consacré à l'élaboration de la feuille de route du Conseil de quartiers. Cette élaboration comprend 6 étapes :

1. Définition collective de la vision, de la perception du quartier et de la manière dont le Conseil de quartiers souhaite le faire évoluer. Cette étape donnera lieu à un état des lieux subjectif comprenant les aspects positifs du quartier, les points à améliorer, les atouts et les faiblesses du quartier. La réunion plénière se tiendra le 24 janvier 2024.

La Ville de Bayonne a pris le parti de recueillir la vision de chaque membre du Conseil de quartiers et non celle de l'intégralité des habitants. Chaque membre est donc légitime à exprimer sa propre vision et son propre point de vue. Cette approche différencie les Conseils de quartiers de la Ville de Bayonne de ceux de communes voisines.

2. Sur la base de la vision commune subjective établie, propositions d'axes de travail et premières priorisations. La réunion plénière se tiendra le 21 février 2024.

Lors de la précédente mandature, les 4 Conseils de quartiers ont proposé plus de 600 idées. Les services de la Ville les ont toutes analysées et ont rendu un avis sur leur faisabilité technique, juridique et financière.

3. Rencontre avec les anciens Conseils de quartiers qui partageront leurs expériences et les projets issus de leur mandat en cours de réalisation. La réunion plénière se tiendra le 27 mars 2024 ;

4. Analyse des propositions d'axes de travail par les services de la Ville et éventuellement d'autres administrations en avril 2024 ;
5. Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale en choisissant au maximum 5 axes de travail qui constitueront la feuille de route du Conseil de quartiers pendant son mandat. La réunion plénière se tiendra le 29 mai 2024 ;
6. Vote de la feuille de route de chaque Conseil de quartiers par le Conseil municipal du 4 juillet 2024 et publication.

La période allant de juin 2024 à juin 2025 sera consacrée à la mise en œuvre de la feuille de route. Les projets seront affinés dans des groupes de travail comprenant des élus, des services de la Ville et des membres du Conseil de quartiers. Un bilan sera ensuite dressé et présenté avant la fin du mandat du Conseil de quartiers fixée en novembre 2025.

Il explique que le calendrier des réunions du premier semestre est déjà arrêté par besoin d'organiser l'ensemble des réunions des 4 Conseils de quartiers. 136 réunions au total se sont tenues lors du précédent mandat. Toutes les réunions plénières du Conseil de quartiers auront lieu à l'Albizia, de 18h30 à 21h30. Elles se dérouleront de façon plus ludique que cette première réunion d'installation, très informative.

## Échanges

Joseba Erremundeguy propose aux personnes qui le souhaitent de prendre la parole.

Une Conseillère de quartiers évoque la possibilité que les projets proposés par le Conseil de quartiers soient identiques à certains des 600 projets proposés lors de la précédente mandature. Elle demande s'ils seront quand même étudiés, ou s'ils seront d'office écartés. Joseba Erremundeguy répond que ces projets ne seront pas forcément écartés d'office, notamment parce que certains pourraient être devenus réalisables. Les idées proposées par les anciens Conseils de quartiers ne sont pas partagées pour le moment, afin de ne pas influencer les idées et les initiatives des nouveaux Conseils de quartiers. Il ajoute que les membres qui le souhaitent peuvent trouver ces éléments sur le site internet de la Mairie, dans les comptes rendus des réunions plénières des Conseils de quartiers de la précédente mandature.

Un Conseiller de quartiers souhaite savoir si un budget est alloué aux Conseils de quartiers. Joseba Erremundeguy répond qu'il n'existe pas de budget spécifique. Les projets des Conseils de quartiers sont financés par le budget général de la Ville. Lors du précédent mandat, certains projets ont aussi pu être financés par le budget participatif.

Une Conseillère de quartiers mentionne l'enveloppe de 300 000 € évoquée un peu plus tôt. Joseba Erremundeguy explique qu'il s'agit de l'enveloppe du budget participatif pour lequel chaque habitant est invité à proposer des projets qui sont ensuite soumis au vote citoyen. Il cite quelques exemples des projets lauréats du budget participatif : le réaménagement du quai Bergeret, les vélos cargo pour permettre aux personnes âgées de se promener dans la ville, des équipements cyclables.

Un Conseiller de quartiers demande s'il est possible de participer à un Conseil municipal pour aller au bout du process et comprendre l'aboutissement complet du système. Joseba Erremundeguy répond que les séances du Conseil municipal sont publiques et que chacun peut y assister. Lors de la précédente mandature, des petits groupes de Conseillères et Conseillers de quartiers sont venus assister au vote des feuilles de route. Jean-René Etchegaray émet la proposition de montrer aux Conseils de quartiers comment se prépare un Conseil municipal, sur quelques-uns des très nombreux sujets (50 à 70 par séance) composant l'ordre du jour.

Une Conseillère de quartiers demande si, dans le cadre de ses travaux, le Conseil de quartiers peut être amené à questionner les habitants et à recueillir des idées directement auprès d'eux. Joseba Erremundeguy indique que les groupes de travail définiront eux-mêmes la manière de mettre en œuvre leurs projets. Toutes les possibilités peuvent être étudiées, par exemple une enquête sur le site internet de la Mairie, des visites, des déambulations, des micros-trottoirs. Lors du précédent mandat, des déambulations piétonnes ont été organisées dans la ville pour étudier la circulation piétonne et cycliste, la problématique des bancs, des toilettes publiques et des fontaines. Des déambulations à vélo ont permis d'étudier les continuités cyclables.

Elodie Cluzeau invite les membres du Conseil de quartiers à penser aux ressentis qu'ils voudraient partager lors de la réunion de janvier où l'état des lieux sera dressé, et à amener des supports (photos, articles).

Une Conseillère de quartiers remercie la Ville de donner cette opportunité et cette chance aux habitants de s'exprimer. Elle espère ne pas perdre son temps, souhaite que les travaux aboutissent vraiment et que chacun ait le courage de s'exprimer.

## Conclusion

Jean-René Etchegaray indique qu'il n'assistera pas aux prochaines réunions du Conseil de quartiers. Il sera présent à la fin de la mandature, pour assister au bilan des Conseils de quartiers.

Il ajoute que la dénomination « Conseil de quartiers » pourrait laisser penser à un domaine d'intervention limité aux quartiers, ce qui n'est pas le cas. Il est très important pour la Ville d'avoir une photographie des quartiers. Mais les Conseils de quartiers peuvent aussi s'intéresser à toutes les politiques de la Ville (culturelle, logement, sportive, tourisme, économique, commerciale, animations, etc.). Aucun sujet n'est interdit et la municipalité a besoin de la vision globale et du regard, y compris critique, des Conseils de quartiers sur la Ville.

Il invite les Conseillères et Conseillers de quartiers à se rassembler pour effectuer une photo de groupe qui sera diffusée sur les supports de communication de la Ville. La photo sera suivie d'un moment convivial pour poursuivre les échanges informels et faire connaissance. Il remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur présence.

## Annexe 1- Liste des participants :



### CONSEIL DE QUARTIERS "SUR LES HAUTEURS DE BAYONNE" RÉUNION DU MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 - 18H30 - SALLE L'ALBIZIA

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Bochard	Marie	Grand Basque	Présente
Monsieur	Campagnucci May	Yannick	Sainte-Croix	Excusé
Madame	Castaigns	Pascale	Sainte-Croix	Présente
Monsieur	Dasteguy	Jérôme	Sainte-Croix	Présent
Monsieur	Ducazau	Jérôme	Séqué	Présent
Madame	Echeveste	Louise	Habas	Présente
Madame	Geisler	Isabelle	Saintontan	Présente
Madame	Le Gouz de Sainte-Seine	Alienor	Sainte-Croix	Présente
Monsieur	Morgand	Yoan	Grand Basque	Présent
Madame	Olhagaray	Pantxika	Séqué	Présente
Monsieur	Olivier	Narcisse	Sainte-Croix	Présent
Monsieur	Renau	Brice	Saintontan	Présent
Monsieur	Robert	Sébastien	Habas	Présent
Monsieur	Romero	Johan	Habas	Présent
Madame	Veyssi	Claire	Coumères	Présente
Madame	Weber	Françoise	Grand Basque	Présente
COLLEGE ACTEURS LOCAUX ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Bidolis	Nadège	Club Olympique Bayonnais	Présente
Madame	Drakonaki	Faidra	Euskal Babel	Excusée
Monsieur	Fauquenot	Jean-Christophe	La Maison du Séqué	Excusé
Monsieur	Ménard	Jean-Philippe	Social Web	Présent
Monsieur	Nogué	Fabien	Artotekafe	Présent
Madame	Peynoche	Hélène	AS Bayonnaise	Présente
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Hostains	Laetitia	Presse de la place des Gascons	Présente
Monsieur	Sammut	Guillaume	Pharmacie des Gascons	Présent
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Présent
Monsieur	Laiguillon	Cyrille	Adjoint de quartier	Présent
Madame	Liousse	Cathy	Conseillère municipale membre de l'opposition	Excusée
Madame	Mothés	Jennifer	Conseillère municipale de la majorité	Excusée

Participaient également : Jean-René Etxegaray - Maire de Bayonne, Marc Amestoy – Directeur de cabinet, David Tollis - Directeur général des services, Elodie Cluzeau - Chargée de mission et Valérie Diharce – Assistante administrative, Ville de Bayonne.

## **Annexe 2- Présentation projetée**

RÉUNION  
D'INSTALLATION DU  
CONSEIL DE  
QUARTIERS  
« SUR LES HAUTEURS  
DE BAYONNE »

Mercredi 13 décembre 2023

---

---

Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

Intervention de

Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne

# Introduction de

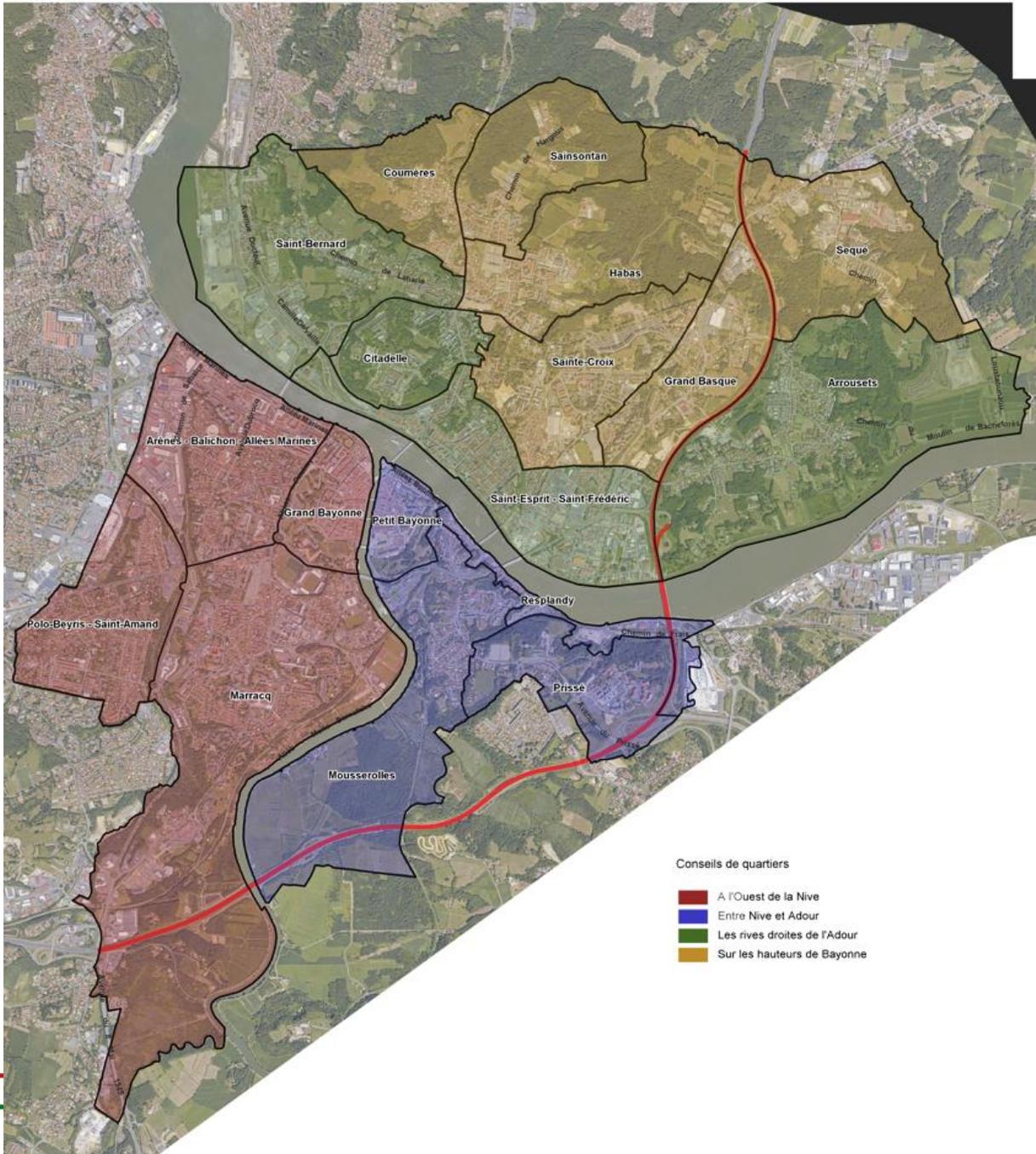
## Sophie Castel,

Adjointe de quartier, chargée de la  
coordination des Conseils de quartiers

## et Joseba

## Erremundeguy,

Conseiller municipal délégué auprès du  
Maire, chargé de la relation avec les  
Conseils de quartiers



- Conseils de quartiers
- A l'Ouest de la Nive
  - Entre Nive et Adour
  - Les rives droites de l'Adour
  - Sur les hauteurs de Bayonne

# Ordre du jour

- 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers
- 2/ Désignation du Bureau
- 3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

# La Mission Conseils de quartiers à votre écoute

Une adresse électronique unique  
[conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr)

Élodie CLUZEAU  
Chargée de mission  
05.59.46.60.62

Valérie DIHARCE  
Assistante administrative  
05.59.46.63.92

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

# 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

# 2 / Désignation du Bureau

# 3 / Présentation des champs d'actions et du calendrier

# Un Conseil de quartiers, c'est quoi ?

 **Un lieu d'information** ➔ connaître, diffuser

 **Un lieu de débat** ➔ écouter, échanger, confronter les points de vue

 **Un lieu de réflexion** ➔ proposer des expérimentations, formaliser des contributions sur le territoire de la commune et dans le cadre des compétences de la ville

 **Une instance consultative** qui n'a pas de pouvoir de décision ni de mandat de représentation

 **Une instance de participation complémentaire des autres dispositifs** : concertations de projets, budget participatif, les élus à votre écoute

# Les engagements des Conseillères / Conseillers de quartiers

- Assurer une mission **volontaire** et **bénévole**
- Participer à un mandat de 2 ans exclusivement dans **l'intérêt général**
- Être **facilitatrices / facilitateurs** de la participation

# Quels objectifs pour la Ville ?

- **Enrichir la vie publique locale** ➤ améliorer l'action municipale en tenant compte des contributions des Conseils de quartiers
- **Entretenir et faciliter les rapports de proximité** ➤ mieux identifier les besoins et les attentes des habitants et des acteurs locaux dans les quartiers et pour la ville

# Les engagements de la Ville

- **Associer les Conseils de quartiers** aux politiques prospectives menées à travers des schémas directeurs de la Ville
- **Prendre en compte leurs contributions** dans le plan d'actions de la Ville, à court, moyen ou long terme
- **Alimenter le dialogue citoyen** en soumettant des sujets à la concertation et en proposant des expérimentations

# Une charte, 4 champs d'actions

- ① **Renforcer le lien social** dans le quartier, en accompagnant ou valorisant des initiatives locales propres à améliorer le vivre ensemble et encourager les solidarités
- ② Accompagner les transformations du quartier pour **faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique**

# Une charte, 4 champs d'actions

**③ Encourager et soutenir les démarches de concertation** organisées par la Ville ou l'Agglomération sur les projets qui touchent les quartiers, en veillant à l'association du plus grand nombre

**④ Participer à consolider l'identité du quartier** en organisant, en participant ou en soutenant des démarches de connaissance participative

# Une feuille de route élaborée en 6 étapes et 4 réunions

Réunion plénière  
Janvier

① **Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les thèmes du vivre ensemble et du lien social, des enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers en définissant les atouts et les faiblesses.

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **identification de propositions d'axes de travail et premières priorisations.**

Réunion plénière  
Mars

③ **Rencontre entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers** – Présentation des feuilles de route du mandat 2021-2023.

Mars/Avril

④ Analyse des propositions d'axes de travail par les services de la Ville.

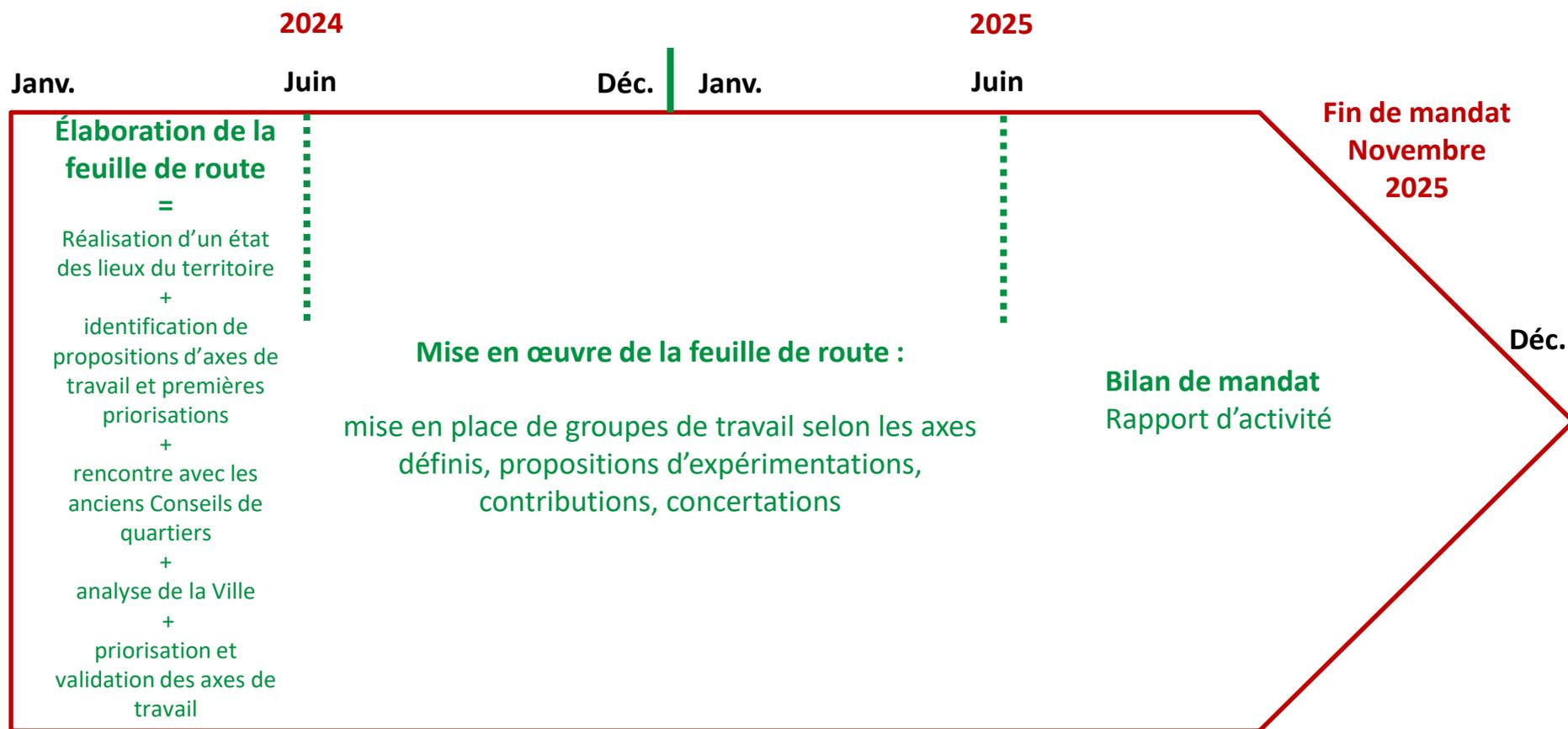
Réunion plénière  
Mai/Juin

⑤ **Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité. **Cadrage à 5 axes maximum par quartier** (pour assurer la faisabilité opérationnelle des nouveaux axes de travail et finaliser la mise en œuvre des axes du premier mandat).

Juillet

⑥ **Vote de la feuille de route en Conseil municipal et publication.**

# Le calendrier des 2 ans de mandat



**Réunions d'installation**  
**Novembre/Décembre 2023**

# A NOTER Calendrier des réunions du 1<sup>er</sup> semestre 2024

Réunion plénière  
Janvier

① **Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers**

✦ Réunion le **mercredi 24 janvier** de 18h30 à 21h30 **salle l'Albizia**

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **identification de propositions d'axes de travail et premières priorisations.**

✦ Réunion le **mercredi 21 février** de 18h30 à 21h30 **salle l'Albizia**

Réunion plénière  
Mars

③ **Rencontre entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers**

✦ Réunion le **mercredi 27 mars** de 18h30 à 21h30 **salle l'Albizia**

Avril

④ **Analyse** des propositions d'axes de travail par les services de la Ville.

Réunion plénière  
Mai/Juin

⑤ **Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route**

✦ Réunion **mercredi 29 mai** de 18h30 à 21h30 **salle l'Albizia**

Juillet

**Vote de la feuille de route en Conseil municipal et publication.**

✦ **Conseil municipal le 4 juillet à 17h30 à l'Hôtel de Ville**

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE